



FICHE TECHNIQUE N°1 - REGLEMENT DES COMPETITIONS A PARTIR DE LA SAISON 2016/2017

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°1		
	MISE A JOUR AG JUIN 2016	Adoptée en AG juin 2016	ANNEXE : Charte Régionale	
	Auteurs : JM SAGET/ETR/AG	Nb. pages : 4	Diffusion : Générale	

1° FINALITE DES COMPETITIONS PAR CATEGORIES

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Escrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.

M5

Eveil et animations avec ou sans arme. Le terrain, les armes doivent être adaptées
(Conseils : réduction et / ou aménagement du terrain d'opposition - Utilisation des armes plastiques).

M7 et M9

Rencontres animations sans élimination.

M11

Formules par poules ou par équipes et ayant un volume d'assauts pratiquement identiques pour tous.

M14 FILIERE H2024

8^{ème} de finale LIGUE

¼ de finale ZONE

½ finale CIRCUIT NATIONAL

Finale FETE DES JEUNES

Challenges et épreuves par équipes, Championnat de Ligue.

M17/M20/SENIORS

Le but est de faire progresser et de motiver en proposant des compétitions de niveaux différents (Challenges locaux, Championnat de Région) pour tous les tireurs.

Le Championnat Régional se déroulera sur une seule date et le titre attribué sur une seule épreuve.

LES VETERANS ET LOISIRS

Les vétérans compétiteurs se rapprocheront des épreuves séniors.

En fonction des effectifs le Championnat Régional sera séparé des séniors.

« COUPE LOISIR » Il s'agit d'un circuit d'animation. Cf fiche spécifique.

Les vétérans doivent respecter les mêmes procédures que les autres catégories pour les inscriptions au Championnat de France. Cf. COMMISSION DE SELECTION.

Les tireurs de cette catégorie sont invités à se procurer le certificat médical spécifique.

LE HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction.

Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

Les épreuves réunissant les deux publics seront annoncées sur la feuille de route.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

2° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET FETE DES JEUNES M14/2002/M17/M20/SENIORS

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections aux Championnats de France.

La Commission de sélection est composée :

- Le Président de Ligue
- Le Médecin de la Ligue
- Les 6 élus concernés par les armes
- Le Conseiller Technique Sportif
- Les 6 Maîtres d'armes de l'Equipe Technique Régionale responsables d'armes

La commission qualifiera de la manière suivante :

A. Toutes épreuves individuelles avec quotas FFE

1. Les tireurs qualifiés directement par la Fédération.
2. Les sélectionnés par attribution d'un quota ligue sur décision de la commission de sélection.
3. La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas vacants.
4. Pour toutes raisons, ne pas honorer un quota attribué peut entraîner une convocation en commission de discipline de Ligue.
5. Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion.
6. Si l'attribution d'un quota individuel entraîne la sélection dans une équipe de Ligue, le tireur concerné s'engage à honorer sa qualification aux 2 compétitions. En cas contraire cf A.4.

3 indicateurs non hiérarchisés :

PARTICIPATION A LA VIE SPORTIVE REGIONALE / CLASSEMENT REGIONAL / CLASSEMENT NATIONAL

B. Toutes épreuves individuelles sans quota FFE

1. Le préalable à tout engagement dans une arme et une catégorie ouverte sans quota est d'avoir disputé le Championnat Régional dans cette arme et cette catégorie. Sauf en cas de participation à une épreuve « élite FFE » ou pour honorer une sélection fédérale FFE dans l'arme et la catégorie concernée ou l'arme et la catégorie supérieur durant le même week end.
2. Les tireurs qualifiés directement par la Fédération.
3. La commission de sélection validera les parcours individuels.
4. Pour les vétérans, se rapprocher du règlement FFE.

C. Epreuves par équipes M14 et (2002 pour la saison 2016/2017)

1. Sur proposition du technicien Capitaine de l'Equipe et de son binôme élu, la commission sélectionnera les membres d'une équipe en fonction de critères objectifs (classements, performances) et /ou de critères subjectifs (plus-value pour le groupe, état de forme du moment....)
2. Si l'attribution d'un quota individuel entraîne la sélection dans une équipe de Ligue, le tireur concerné s'engage à honorer sa qualification aux 2 compétitions. En cas contraire cf A.4.

D. Toutes épreuves par équipes M17/M20/SENIORS AVEC QUOTAS

1. Les équipes qualifiées directement par la Fédération.
2. La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas vacants.
3. Pour toutes raisons, ne pas honorer un quota attribué peut entraîner une convocation en commission de discipline de Ligue.
4. Le Championnat de Ligue est attributif de quotas.
5. La Commission de Sélection validera les parcours des équipes (1/2 finale et finale)

E. Toutes épreuves par équipes M17/M20/SENIORS SANS QUOTA

1. Les équipes doivent disputer le Championnat Régional pour pouvoir s'engager à la ½ finale Nationale.
2. La Commission de sélection validera les parcours des équipes (1/2 finale et finale)

Le certificat médical n'est plus une excuse systématique à la non-participation à un stage, une compétition, une convocation, ou une sélection. Cependant vous pouvez en informer la COMMISSION MEDICALE medical@escrime-pdl.org

3° LES CLASSEMENTS

RAPPEL : LE CLASSEMENT NE POURRA EN AUCUN CAS ATTRIBUER LE TITRE DE CHAMPION REGIONAL

M14 H2024

Epreuves individuelles

Pour établir le classement régional, seront pris en compte les résultats aux épreuves suivantes : Championnat de Ligue + les 3 autres meilleurs résultats obtenus en ou hors Ligue (soit 4 résultats maximum pris en compte).

Ch. Ligue	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3
------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Coefficient: 0,01 par tireur inscrit avec un coefficient plafond fixé à 2.

Pour les compétitions hors Ligue, les clubs préciseront à resultats@escrime-pdl.org les :

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>	<u>ARME</u>	<u>CATEGORIE</u>	<u>PLACE</u>	<u>EFFECTIF</u>	<u>DATE</u>	<u>LIEU</u>	<u>TYPE</u>
------------	---------------	-------------	-------------	------------------	--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------

M17 / M20 / SENIORS

Pour établir le classement régional, il sera réalisé une extraction du classement national. Toutes les épreuves intègrent le classement national, les résultats sont à communiquer à resultats@escrime-pdl.org

Epreuves additionnelles aux classements FFE

A partir de M17, les résultats des compétitions régionales inscrites à notre calendrier seront envoyés à la FFE au titre des « épreuves additionnelles » au classement national.

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF et les résultats PDF à resultats@escrime-pdl.org

5° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA LIGUE

JOURNEES REGIONALES DES JEUNES

Individuelle M9/M11/M14 :

Port des blasons, jaunes en M9, rouges pour M11 et M14.

Mixité possible avec titre et récompense à la première fille et au premier garçon.

La formule sera proposée en fonction des effectifs et des armes mais s'attachera à faire disputer quasiment le même nombre de matches aux tireurs.

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Coupes de saison par équipe :

Port des blasons, jaunes en M9, rouges pour M11 et M14.

3 coupes de saison, Hommes/Dames ou Mixtes.

M9 et M11 équipes de 2 et M14 équipes 3.

M14 Poules et tableau.

M11/M9 Poules/ Poules ou poule et tableau A/B sur le premier tour en fonction des effectifs.

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

M14 H2024

-Mixité possible selon les effectifs et les armes. Blason bleu obligatoire.

Epreuve de Ligue H2024, 1 tour de poule de 6 ou 7 tireurs classement établi sur la base du classement régional. Si pas de classement alors 2 tours de poule, 1er Tour de brassage puis tableau sur le 2^{ème} tour.

Décalage par club.

Tous les tireurs entrent dans le tableau d'élimination directe.

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

CHAMPIONNAT DE LIGUE M14

Epreuves individuelles : 1 tour de poule (puis tableau d'élimination directe ou poule unique)

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera Championne de Ligue et considérée comme participante sous réserve de s'acquitter du droit d'engagement.

Mixité possible selon les effectifs et les armes.

Epreuves par équipes : Mixité possible. On ne tire pas la troisième place. Décalage par club en poule ou premier tour de tableau.

Si une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera Championne de Ligue et considérée comme participante sous réserve de s'acquitter du droit d'engagement. Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

CHAMPIONNATS DE LIGUE M17 / M20 / SENIORS et VETERANS

Epreuves individuelles :

1 tour de poule (puis tableau d'élimination directe ou poule unique si inf à 6 et tableau en fonction des effectifs). Si possible assurer à tous au minimum 2 matches de tableau et pas d'éliminés en poule.

Si une personne est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera Championne de Ligue et considérée comme participante sous réserve de s'acquitter du droit d'engagement. Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Epreuves par équipes : Il n'y a pas de mixité possible. Troisième place tirée. Décalage par club en poule ou premier tour de tableau.

Si une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera Championne de Ligue et considérée comme participante sous réserve de s'acquitter du droit d'engagement. Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.prg
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT DE LIGUE president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net

Notes personnelles :